

Document généré le jeudi 11 septembre 2025 à 09:08

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	10/09/25	11/09/25	7789	0	1 / 1	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	10/09/25 à 12h12	11/09/25 à 06h30	3/3	25-100625	<u>25-</u> <u>100625</u>
JOUE	Intégrale	10/09/25 à 12h12	11/09/25	3/3		<u>594699-</u> <u>2025</u>

Service : CPJ

Référents : Elodie CAGNET

Classification CPV :

Principale : **30200000** - Matériel et fournitures informatiquesComplémentaires : **30230000** - Matériel informatique**30237000** - Pièces, accessoires et fournitures pour ordinateurs

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 Correspondre avec l'Acheteur**CCAS**

387 Avenue Napoléon BONAPARTE

84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Tél : 04 90 38 07 86

d.mainard@islesurlasorgue.fr

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Achat de fournitures et de matériels informatiques pour la Commune et le CCAS de l'Isle sur la Sorgue
Référence	AO25-06
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRL06
Lieu principal de livraison	Services municipaux et CCAS 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
Description	Achat de fournitures et de matériels informatiques pour la Commune et le CCAS de l'Isle sur la Sorgue

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offre ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP.

L'accord-cadre, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel propre à chaque lot, est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP.

Il sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot sera attribué à un seul opérateur économique.

Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°1 est fixé à 50 000 € HT (soit 200 000 € HT sur 4 ans). Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°2 est fixé à 90 000 € HT (soit 360 000 € HT sur 4 ans).

Le coordonnateur du groupement de commande est la ville de l'Isle sur la Sorgue (convention de groupement approuvée par le Conseil Municipal par délibération n°23-047 du 30 mai 2023, parvenue en Préfecture le 1er juin 2023).

Le montant estimé du DQE du lot 1 est fixé à 35 000 € HT

Le montant estimé du DQE du lot 2 est fixé à 70 000 € HT

Code CPV principal **30200000** - Matériel et fournitures informatiques

Code CPV complémentaire **30230000** - Matériel informatique

30237000 - Pièces, accessoires et fournitures pour ordinateurs

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants :

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots. Le nombre de lot qui pourra être attribué à un même soumissionnaire n'est pas limité.

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Consommables et petit matériels Description : Consommables et petit matériels Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 10/12/25 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Reconductions : Oui Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 10 décembre 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite, par période de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.	35 000	30237000
N° 02	Imprimantes, écrans, micro-ordinateurs et switches Description : Imprimantes, écrans, micro-ordinateurs et switches Durée du marché : 12 mois. Durée à compter du 10/12/25 Acceptation des variantes : Non Options : Oui Le marché est reconductible tacitement sans que sa durée ne puisse excéder 48 mois. Reconductions : Oui	70 000	30230000

Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 10 décembre 2025 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite, par période de 12 mois lors de chaque reconduction. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter du 10 décembre 2025 ou de la date de notification si celle-ci est postérieure.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Pour les 2 lots, les prix sont fermes la première année, puis révisibles annuellement, selon les dispositions de l'article 6.2 du CCAP.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **13/10/25 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 13/10/25 à 14h00

Lieu : Mairie de l'Isle sur la Sorgue

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire, et ce en raison de la nécessaire continuité technique, administrative et financière de la fourniture objet du présent marché.

L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique ou électronique n'est autorisée.

L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre sont détaillés à l'article 5.1 du règlement de la consultation.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>.

Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du règlement

de la consultation.

Dans le cadre de ce marché, un groupement de commande a été constitué, composé de la Commune de l'Isle sur la Sorgue (désignée coordonnateur du groupement) et du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de l'Isle sur la Sorgue.

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune de l'Isle sur la Sorgue et du CCAS.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 10/09/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7